

10 nov 2022 -15:51

Appartient à [Conseil des ministres du 10 novembre 2022](#)

Ajout des titres « aide-infirmier » et « infirmier chercheur clinicien »

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant ajout des titres « aide-infirmier » et « infirmier chercheur clinicien ».

L'avant-projet découle des travaux de la task force « Soins & santé », mise en place suite à l'accord de gouvernement fédéral du 30 septembre 2020.

Les nouveaux titres d'aide-infirmier et d'infirmier chercheur clinicien sont insérés dans la loi relative à l'exercice des professions de soins de santé.

Des changements ont également eu lieu concernant l'intitulé d'infirmier afin de faire clairement référence au titre d'infirmier responsable de soins généraux, comme mentionné dans la directive européenne 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

L'avant-projet a pour objectif :

- que les tâches de soins sont attribuées aux prestataires de soins de santé qui peuvent les exécuter de la manière la plus efficace et la plus qualitative possible
- que des personnes venant d'autres branches puissent faire le pas vers une profession dans l'art infirmier et ainsi augmenter l'attractivité du secteur
- de répondre aux préoccupations de la Commission européenne, qui estime que certains cours de soins infirmiers en Belgique ne répondent pas aux critères de niveau européen

L'avant-projet de loi est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes

Rue de la Loi, 23

1000 Bruxelles

Belgique

<https://vandenbroucke.belgium.be>

info@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman

Porte-parole

+32 476 28 83 13

arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be